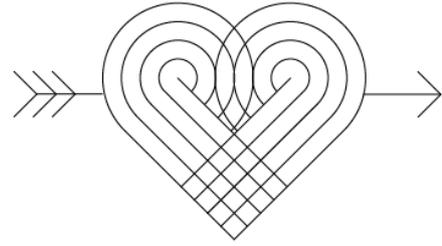




# La Fabrique de Formation



## Mettre en œuvre et suivre une production de spectacle vivant

Analyse, positionnement et organisation du projet de production

À l'issue de cette formation, vous serez en mesure de maîtriser les étapes de la mise en œuvre et du suivi de la production d'un spectacle. Ces trois journées vous permettront de réaliser un plan de financement et décliner un plan de production en suivi opérationnel.

Une formation Illusion & Macadam.

### INTERVENANTE

AURÉLIE LAMBERT, administratrice de production pour le spectacle vivant et chargée de production logistique pour des projets événementiels.

### OBJECTIFS DE FORMATION

- Maîtriser la mise en œuvre d'une production (cadre légal et opérationnel)
- Réaliser un plan de financement (budgets de charges et de produits), en assurer le suivi de gestion et son bon déroulement budgétaire
- Connaître les financements d'une production à l'échelle nationale et européenne
- Décliner un plan de production en suivi opérationnel

**4 jours (21h) - formation à distance**



## CONDITIONS DE PARTICIPATION OU PRÉREQUIS

- Cette formation ne nécessite pas de prérequis.
- Pour suivre cette formation, il est recommandé d'avoir une pratique courante des tableurs.
- La formation implique un travail personnel durant la formation et les intersessions.

## PRÉREQUIS TECHNIQUES

- Avoir un ordinateur connecté à internet, équipé d'une caméra, d'un micro et de sorties audio.

## CONTENUS

### Le cadre légal et administratif d'une production :

- Les différents profils d'artistes, le cadre d'emploi des techniciens du spectacle et des amateurs.
- La réglementation sur la profession d'entrepreneur de spectacles et les licences, les caisses professionnelles & la billetterie.
- La propriété intellectuelle - droits d'auteur et droits voisins - les sociétés de perception et de répartition des droits.
- Les contrats du spectacle pendant la phase de création : résidence, coproduction / phase d'exploitation : promotion locale (France et international), co-réalisation, cession du droit d'exploitation.
- Les liens contractuels et financiers entre les différents intervenants : producteur, diffuseur, manager, tourneur, éditeur, sociétés civiles...

### Définition du projet artistique et son financement

- Identification du contexte de production (création, commande, festival, tournée...) et modélisation économique du projet, les parties prenantes : artistes, producteur, porteur du projet, coproducteurs... avec étude de cas et établissement de schémas types.
- Les sources de financement selon la typologie du projet et son ampleur : local, national, européen, international & les dispositifs d'aide au spectacle vivant : SPRD, FCM, CNM, ASTP...
- Les financements publics / privés : différences entre les différents dispositifs (mécénat, partenariats, crowdfunding...).

### Budgétisation du projet et gestion opérationnelle

- Notions de comptabilité / gestion prévisionnelle : obligations légales, modèles de suivi et présentation, la TVA.
  - Chiffrer les charges du projet et/ ou de la structure le cas échéant.
  - Créer un modèle de budget / suivi budgétaire réalisé.
  - Calculer le prix de vente de son spectacle / tournée.
  - Établir différents cas chiffrés des différentes étapes d'une création : création / tournée / exploitation.
  - Les outils opérationnels : plannings, suivi du personnel et des paies, tableaux de bord etc...
- 
- Rédaction collective d'un schéma global permettant de noter et consigner les notions clés abordées dans la journée.
  - Création d'outils de gestion et suivi.

## POSITIONNEMENT / SUIVI DE L'EXECUTION

- Entretien téléphonique préalable.
- Questionnaire pédagogique de positionnement : besoins, attentes, acquis existants recueillis en amont de la formation.



- Feuilles de présences signées par les stagiaires et les formateurs par demi-journée.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Classe Virtuelle et visio avec Zoom (distanciel synchrone).
- Accès plateforme drive pour la valise d'e-ressources.

## MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Programme de formation créé en 2019, mis à jour en octobre 2020.
- La formation est animée en français.
- Méthodes pédagogiques actives et participatives qui alternent apports théoriques, exercices pratiques, études de cas individuelles ou en petits groupes, mises en situation. La formation laisse une large place aux échanges et aux partages d'expériences pour faciliter la mise en perspective avec la pratique professionnelle des participants.
- Exposés et illustrations avec diaporamas et/ou supports pédagogiques individuels.
- Travail de cas pratiques en groupe restreint ou en collectif.
- Mises en situation avec utilisation d'exemples et matrices.
- Exercices interactifs d'application et d'auto-évaluation.
- E-valise de ressources pédagogiques rassemblant : le/les supports pédagogiques du/des intervenant(e)(s), les outils présentés dans la formation, une bibliographie et webographie ainsi que des dossiers thématiques et documentaires spécifiques à la formation.
- Alternance de théorie (60%) et de mise en application (40%).
- 1 formateur pour 8 à 10 stagiaires.
- La responsable de formation est disponible en amont, tout au long et après la formation pour suivre le déroulement administratif et pédagogique, collectif et individuel.

## ÉVALUATION

- Entretien téléphonique et questionnaire pédagogique préalables de positionnement.
- En cours de formation : évaluations formatives pendant les mises en situation débriefées, réalisation d'exercices pratiques, questions orales de compréhension, mises en application.
- A l'issue de la formation : bilan oral à chaud, questionnaire d'évaluation des acquis et de la satisfaction (Forms)

## VALIDATION

- Remise d'une attestation de fin de stage et/ou certificat de réalisation.
- Formation non diplômante.



## INFORMATIONS PRATIQUES

### PUBLIC

Personnes en responsabilité sur un poste lié à la production d'œuvre, d'évènements artistiques ou plus largement sur des projets liant arts, sciences et technologies.

### EFFECTIFS

- 10 maximum par session.

### TARIFS ET INSCRIPTION

- 840 euros par participant (selon votre situation, les tarifs peuvent varier, n'hésitez pas à nous contacter).
- Arsud n'est pas assujéti à la TVA pour son activité de formation.
- Formation non éligible au CPF.
- Inscriptions jusqu'à 10 jours avant le démarrage et en fonction des places disponibles.
- Comment s'inscrire : par téléphone, par mail ou par le site. Inscription validée à réception d'une fiche d'inscription complétée et d'une convention de formation signée.

### HORAIRES ET DURÉE

- Classes virtuelles des Jours 1+2+3 = 3 x 5h30 (9h30-12h30 et 14h30-17h00).
- Classe virtuelle Jour 4 = 1 x 3h00 (9h30-12h30).
- Durée totale : 21 heures soit 19h30 en classe virtuelle et 1h30 de travaux individuels.

### ACCESSIBILITÉ

Pour les personnes en situation de handicap, merci de nous contacter pour étudier la faisabilité et l'adaptation nécessaire : [fabriqueformation@arsud-regionsud.com](mailto:fabriqueformation@arsud-regionsud.com)

### CONTACT

04 42 94 92 00 / [fabriqueformation@arsud-regionsud.com](mailto:fabriqueformation@arsud-regionsud.com)  
Caroline Bonheur – 06 88 05 48 64 – [c.bonheur@arsud-regionsud.com](mailto:c.bonheur@arsud-regionsud.com)  
Linda Tali – 06 76 35 40 50 – [l.tali@arsud-regionsud.com](mailto:l.tali@arsud-regionsud.com)

### LIEU DE FORMATION

Zoom, à distance